

Bientôt un nouveau débarcadère au parc des Braves pour les élèves de l'école Brassard-Saint-Patrice, pavillon Brassard

Magog, le 6 août 2024 – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer le début des travaux de construction d'un débarcadère au parc des Braves pour augmenter la sécurité des élèves qui fréquentent le pavillon Brassard de l'école primaire Brassard-Saint-Patrice. Les travaux s'échelonnent sur une période d'environ trois semaines. Le parc des Braves demeurera accessible au cours de cette période. Le débarcadère pourra être utilisé à temps pour la rentrée des élèves à la fin du mois d'août.

Le parc des Braves est voisin de la cour d'école du pavillon Brassard. Il est utilisé quotidiennement lors de l'arrivée et du départ des élèves en période scolaire. Le projet inclut le réaménagement des espaces de stationnement situés en bordure de la cour d'école afin d'améliorer la sécuriser des usagers. Au total, dix cases de stationnements d'une durée maximale de 10 minutes seront réservées du lundi au vendredi, entre 7 h et 18 h.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR). Le Centre des services scolaire des Sommets y contribue également. L'aménagement du débarcadère était prévu au Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de Magog.

« Le conseil municipal est heureux de confirmer la réalisation des travaux avant le début de l'année scolaire 2024-2025. Ce projet permettra d'améliorer la sécurité des élèves et de faciliter la circulation automobile des parents aux heures de pointe dans le stationnement du parc des Braves. Je tiens à remercier les partenaires financiers de ce projet qui nous permettent de prioriser cet investissement pour la sécurité des enfants. »

M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog

« Parce que la sécurité autour des écoles est primordiale, je suis heureux de voir ce projet de débarcadère prendre forme grâce au soutien financier de notre gouvernement. La Ville de Magog a priorisé la sécurité de nos tout-petits en choisissant d'effectuer ces travaux, au grand bénéfice des parents et des automobilistes. »



Gilles Bélanger, député d'Orford et adjoint parlementaire ministre des Finances (volet Internet haute vitesse et projets spéciaux de connectivité)

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

